

**Madame Marisol TOURAINE**  
**Ministre des Affaires Sociales,**  
**Et de la Santé**  
14 Avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

**LE SECRETAIRE GENERAL**  
Branche santé  
Réf. 2017/03/86 DBa/NC

Paris, le 21 mars 2017

**COURRIER RECOMMANDE A/R.**

**OBJET : PREAVIS DE GREVE DU 27 MARS 2017**

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer de la décision prise par notre Fédération, de déposer un préavis de grève **pour le lundi 27 mars 2017.**

Il couvrira les **personnels des métiers de la filière de rééducation (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens) relevant de notre fédération.**

Nous demandons au Ministère de la santé la prise en compte des revendications suivantes :

- ✓ Un reclassement statutaire qui tienne compte du niveau de formation initiale et du niveau de diplôme validé par l'enseignement supérieur.
- ✓ Un reclassement statutaire au niveau du A Type.
- ✓ L'abrogation du droit d'option.

Afin de permettre aux **personnels des métiers de la filière de rééducation (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens) relevant de notre fédération** de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du dimanche 26 mars 2017 à 20 heures au mardi 28 mars 2017 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Denis BASSET**  
**Secrétaire général**  
**Branche santé**

